

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection](#)[Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_FAM](#)  
[1999-09-60](#)[Item](#)[Marie Moret à François Bernardot, 10 juillet 1899](#)

## Marie Moret à François Bernardot, 10 juillet 1899

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation2 p. (435r, 436r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à François Bernardot, 10 juillet 1899,  
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN  
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53717>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [10 juillet 1899](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Bernardot, François \(1846-1903\)](#)

Lieu de destination

- 3, place de la République, Nantes (Loire-Atlantique)

- 3, quai Moncousu, Nantes (Loire-Atlantique)

## Description

Résumé Marie Moret remercie madame Bernardot pour sa lettre du 30 juin 1899 qui témoigne de son intérêt pour l'œuvre de Godin. À propos de la constitution de collections du *Devoir* dans les bibliothèques : Marie Moret indique à François Bernardot qu'elle sert *Le Devoir* à la bibliothèque de la rue Gambetta à Nantes dont le conservateur Joseph Rousse lui a accusé réception. Un président de chambre de commerce lui ayant dit récemment que les chambres de commerce seraient de bons asiles pour le journal, Marie Moret demande à François Bernardot quel serait le meilleur lieu de conservation à Nantes du *Devoir*, dont les « Documents biographiques de J.-B. A. Godin » contiennent des enseignements importants. Dans le post-scriptum, elle demande à Bernardot à quelle adresse elle doit lui écrire. Support Le nom du correspondant, Bernardot, est manuscrit à la mine de plomb sur la copie de la lettre à la suite de l'appel de la lettre « Cher Monsieur ».

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Amitié](#)

Personnes citées

- [Bernardot, Angéline \(1858-\)](#)
- [Bibliothèque municipale \(Nantes\)](#)
- [Dallet, Marie-Jeanne \(1872-1941\)](#)
- [Rousse, Joseph](#)

Lieux cités

- [Nantes \(Loire-Atlantique\)](#)
- [Rue Gambetta, Nantes \(Loire-Atlantique\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

---

Le 22 Juillet Familières.  
Année 10 juillet 1999 le  
comptoir de la poste

à la poste  
avec cher Monsieur Bernardo

La charmante lettre de  
Madame Bernardo a pressé,  
le 30 juin dernier, à l'heure où  
nous a fait grand plaisir. mon  
bon mot sur l'intérêt que nous  
ne devons de porter à l'autre  
de Gédin m'a décidé à vous  
demander - malgré les oppo-  
sitions obstantes - de bien  
vouloir si cela vous est possible  
me faire un renseignement.  
Nous ne devons pas avoir  
le temps de lire "Le Devoir" (qui  
vous est déjà régulièrement  
chaque mois) j'achèverai - moi  
même de vous dire que j'y  
poursuis dans les "Documents"

pour une biographie complète  
de J.-B. A. Gédin et la publication  
d'enseignements sociaux aussi  
précieux que les reposent sur  
des faits et sont des plus propres  
à calmer les impratiques et  
à éclairer les efforts. Ce que  
je viens de publier (en 1898)  
touchant les entreprises fourié-  
ristes qui aux Etats-Unis ont  
précédé celle du Texas, en  
est un exemple.

Etant un organe d'étude,  
"Le Devoir" est plus fait pour  
l'avenir que pour le présent.  
Je m'attache donc maintenant  
à le placer surtout, en raison  
qu'il existe, dans les bibliothèques  
publiques où il puise avec  
un article sur, cette relié et  
conservé.

Qui n'est pas Bibliothéque  
que je serai ainsi est celle

Le Rue Gambetta, à Nantes.  
Dans le courant de 1897, je  
conservateur, M. Joseph Rousse,  
m'a accusé réception de mon  
livre *Diverses parades et le*  
*Denair* mais je ne sais pas  
du tout si la Revue *est* et  
réclée, collectionnée...  
Depuis lors, un présent  
de chambre de commerce me  
dit que le Denair trouvait,  
en général, un accès plus  
facile dans les bibliothèques de  
chambres de commerce, parce  
que les bibliothèques des bibliothèques  
communales dépendent  
dans trop de municipalités  
changeantes comme nous  
le savons.

Où serait, à Nantes (car  
vous y avez une chambre de  
commerce) l'autre le plus sûr

pour le Denair ? N'est-ce pas  
cher Monsieur.

S'il vous est impossible de  
vous en occuper, pardonnez-  
moi ; dites seulement à  
Madame Bernardet combien  
nous avons été heureux de  
ses intéressantes nouvelles  
et recevez pour nous et  
tous les autres notre mal-  
eux, notre bien cordial  
souvenir.

M. Gardin

M. A l'adresse que vous pourriez  
me indiquer je ferai déposer au  
Denair au moins  
dans Janvier dernier - en  
attendant complétement s'il y  
avait lieu.

Dites quelle est votre  
adresse pour le Denair ? J'en  
mets une double à la présente lettre.